

FICHE MÉTIER

Technicien de maintenance

FILIERE METIER – **Administration, soutien, management**

FAMILLE – **Logistique**

TYPE DE GRAND SITE - **Projet de Grand Site / Phase opérationnelle/ Phase label**

FINALITÉS DU MÉTIER

Le technicien de maintenance assure les opérations de maintenance des locaux, du matériel et des fournitures, et ce dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de confort des usagers.

Selon la taille de l'organisation, il peut encadrer une équipe d'agents de maintenance et d'entretien des locaux.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Réaliser la maintenance des bâtiments

- Anticipe, hiérarchise et gère la totalité de la maintenance
- Détecte les dysfonctionnements et les pannes dans l'établissement
- En cas d'incident, élabore un diagnostic, sécurise, éventuellement intervient ou fait intervenir l'équipe technique, une entreprise
- Demande des devis, passe les marchés
- Contrôle la réalisation des travaux, vise les factures
- Réalise les opérations simples et quotidiennes de maintenance en fonction de ses compétences, aptitudes et habilitations.

Assurer le contrôle et la sécurité

- Déclenche les visites des entreprises de contrôle (systèmes incendie, chauffage, ascenseurs, électricité, ...)
- Participe aux visites des commissions de sécurité
- Gère les registres de sécurité

Réaliser la maintenance de premier niveau sur le parc matériel

- Réalise un premier diagnostic et évalue les besoins
- Peut réaliser une réparation de premier niveau
- Prépare les bons d'achat de fournitures et consommables techniques
- Donne éventuellement son avis sur tous les outils techniques, réalise un premier diagnostic voire réparation

Gérer les contrats d'entretien

- Participe à la rédaction des contrats d'entretien
- Vérifie les factures d'approvisionnement
- Assure le suivi de l'approvisionnement en fluide
- Supervise la gestion du parc automobile

ACTIVITÉS ANNEXES

- Peut organiser exercices d'évacuation
- Si l'établissement possède un équipement d'hébergement, peut informer les usagers sur les risques et les évacuations

Encadrer une équipe d'agents d'entretien

- Gère le planning et les astreintes
- Répartit les tâches et les priorités
- Établit éventuellement un premier diagnostic et donne des consignes en conséquence
- S'assure de la disponibilité des moyens techniques et humains d'intervention
- S'assure du respect des conditions de sécurité pour les agents et les usagers
- Contrôle la réalisation du travail

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

- Méthodes de diagnostic
- Règles d'entretien d'un bâtiment
- Règles d'hygiène et de sécurité (notamment incendie)
- Évaluation des risques
- Procédures d'habilitation des matériels
- Réglementation des Établissements Recevant du Public
- Cadre réglementaire du fonctionnement d'un ERP
- Techniques de planification
- Métrés, lecture de plan, de notices
- Encadrement d'équipe

Savoir-faire

- Téléphonie
- Électricité basse tension
- Réseau informatique, baies de brassage et serveurs
- Éléments techniques de base ou approfondie dans différents corps (plomberie, électricités, fluides, réseaux, couverture, maçonnerie,)
- Techniques de soudure
- Techniques de pose de revêtements souples, de carreaux, ...
- Veille technique
- Veille réglementaire

Capacités

- Esprit d'analyse et d'anticipation
- Gestion du risque

ÉVOLUTIONS LIÉES AU MÉTIER

Métier sensible aux évolutions des normes et règlement impliquant une mise à jour régulière des savoirs.

Métiers très sensibles aux évolutions techniques du matériel et des équipements.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE

Ce métier nécessite de travailler dans un cadre réglementaire contraint, mais avec une très grande autonomie et faisant appel à une responsabilité importante dans la sécurité du site, de ses usagers et des équipes techniques

intervenant sur des opérations de maintenance ou de réparation.

Le travail s'effectue aussi bien en intérieur et en extérieur et par tout temps, de jour comme de nuit, il nécessite une très grande disponibilité et réactivité relatives aux urgences. Des astreintes de nuit et de week-end sont possibles.

Les interventions techniques sur les bâtiments et les équipements supposent l'obtention préalable de certificats et d'aptitudes assez variés (électrique, travaux en hauteurs, CACES..)

Le permis VL est obligatoire, et des permis peuvent être demandés en complément, le port d'équipement de sécurité peut être obligatoire selon les circonstances (masque, lunettes, casque, gants, chaussures de sécurité)

Le SST est quasiment indispensable.

Peut être membre du CHSCT, peut être ACO.

RISQUES PROFESSIONNELS

Risques liés à des interventions en hauteur, sur systèmes électriques, manipulation d'outils et d'engins techniques.

Chute, chute d'objet.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Niveaux de diplômes

Métier accessible à partir d'un diplôme de niveau IV, de type bac professionnel dans un corps d'état ou dans la maintenance industrielle, assorti d'une solide expérience dans l'industrie ou l'artisanat.

Concours

Concours de catégorie B, technicien territorial. Ou concours de catégorie C, agent de maîtrise et progression interne.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS

Au plan hiérarchique

Le métier est placé sous l'autorité du directeur ou du responsable de la gestion du patrimoine immobilier selon les structures.

Liens fonctionnels et relationnels

Direction, équipe d'entretien, ensemble des usagers travaillant dans le bâtiment.

Au plan opérationnel ou relationnel

Organismes de contrôle, prestataires sous contrat, commission de sécurité.

MÉTIERES CONNEXES ET MOBILITÉ

Agent d'entretien des locaux dans un espace naturel

Proximité métiers (externe)

Code ROME M1203 Maintenance des bâtiments et des locaux

CNFP : 09/C/19 Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments